Ecrit par Echo du Mardi le 28 mars 2022

Crise en Ukraine : quel accompagnement pour les entreprises impactées ?



Depuis le 28 février dernier, la guerre en Ukraine a eu un fort impact au-delà de ses frontières. En Vaucluse comme dans le reste de la France, les entreprises en souffrent, que ce soit au niveau financier comme au niveau de leur approvisionnement. Plusieurs solutions s'offrent à elles pour essayer de pallier ces difficultés.

Votre entreprise souffre des conséquences de la crise en Ukraine ? Le Ministère de l'économie, des finances et de la relance a mis plusieurs dispositifs en place afin de vous venir en aide et de vous accompagner au mieux. Si vous avez des problèmes au niveau de votre approvisionnement, vous pouvez le signaler à l'adresse mail créée spécialement pour ce type de difficulté : tensions-approvisionnements.russie@finances.gouv.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 28 mars 2022

Si vos difficultés concernent tout autre aspect de votre entreprise, le gouvernement a mis à disposition une 'plaquette d'orientation' avec des conseils à adopter en cas de problème de trésorerie, de règlement des impôts, de baisse du chiffre d'affaires, etc. Ce support liste également les organismes à contacter pour chaque problème afin d'assurer un accompagnement dans les meilleures conditions.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !